

Les effets sociaux de la crise

Depuis 2008, la France est confrontée à une crise de l'emploi majeure. Le niveau du chômage atteint des records. Cette crise ne frappe pas toutes les catégories de la même façon. Les jeunes et les populations les moins qualifiées sont les plus frappées. Mais si l'on observe les variations relatives, on s'aperçoit que le mouvement touche aussi les plus âgés, les diplômés. Il en est de même selon les communes : une partie des villes les plus à l'abri connaissent aussi de fortes progressions

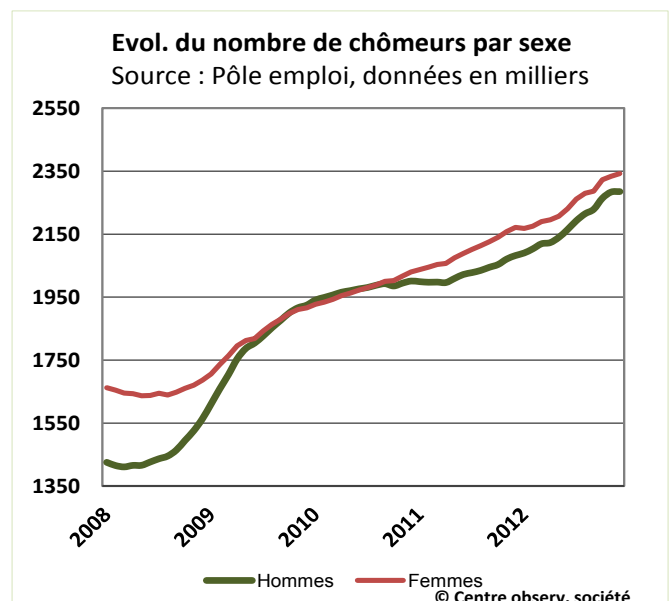
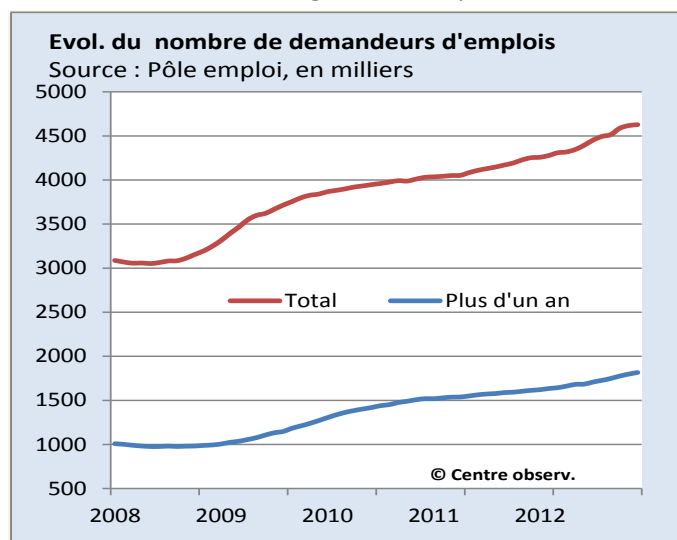
Le poids du chômage

Entre mai 2008 et décembre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A,B et C) est passé de 3 à 4,6 millions, soit + 50 %. La hausse a été particulièrement vive entre mi 2008 et mi-2009 : en une seule année, on a compté 700 000 chômeurs de plus. L'évolution est similaire à ce que la France avait enregistré au début des années 1990.

Le chômage s'installe et la durée du chômage s'allonge. Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits depuis plus d'un an est passé de 1 à 1,8 million entre mai 2008 et décembre 2012, une progression de plus de 80 %. Désormais, les chômeurs de longue durée représentent 40 % du

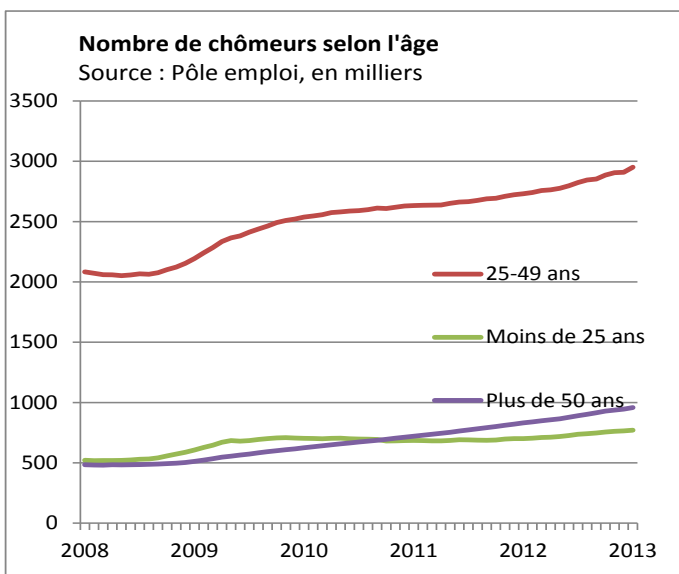
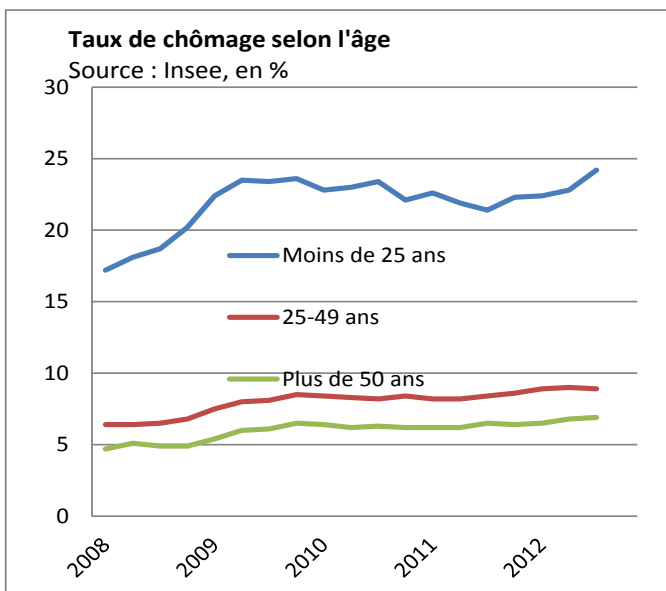
total des chômeurs. Un grand nombre de demandeurs voient leurs indemnités se réduire au fil du temps.

La baisse de l'activité touche davantage les hommes, dont le nombre comme le taux équivalent désormais à celui des femmes. Entre début 2008 et fin 2012, le nombre a progressé de 60 % chez les hommes contre 40 % chez les femmes. Mais l'évolution s'est faite en deux temps. Dans une première période, la crise a surtout frappé l'industrie dont l'emploi est plus souvent masculin. Mais depuis 2011, les services sont davantage touchés et les femmes se «rattrapent»...



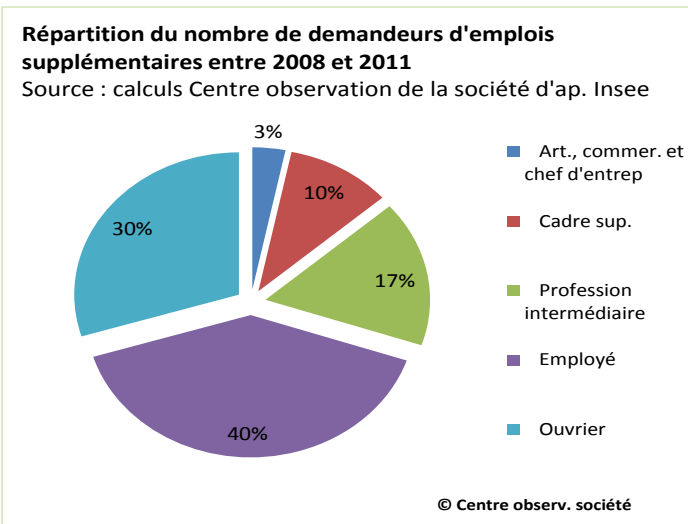
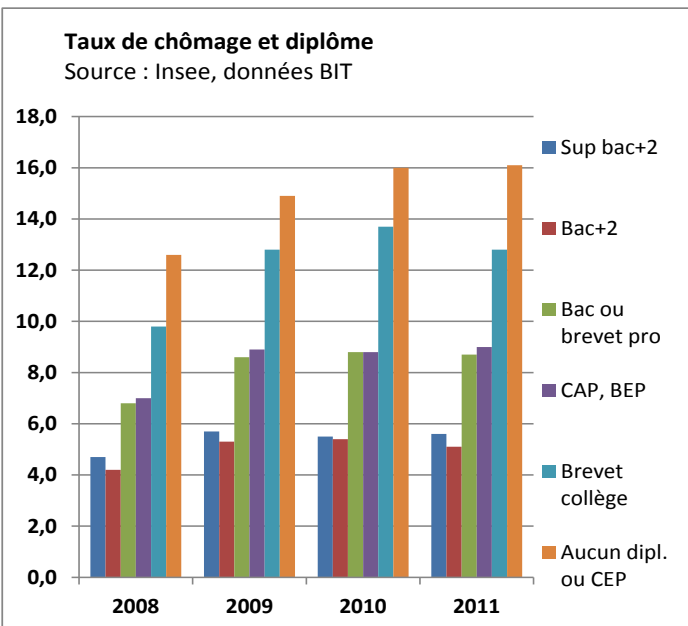
* Ce texte reprend un certain nombre d'articles tirés du Centre d'observation de la société. Voir www.observationsociete.fr

Avec un taux qui approche les 25 % pour les moins de 25 ans, le chômage des jeunes atteint un record. Entre début 2008 et fin 2012, leur taux a grimpé de 7 points, passant de 17 à 24 % (données Insee enquête emploi). Pour autant, il ne faut pas minimiser la dégradation pour les plus âgés. Même si leur taux de chômage n'est « que » de 7 %, les plus de 50 ans ont en général beaucoup plus de mal à retrouver du travail, et du coup une durée moyenne du chômage plus élevée.



Or le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a quasiment doublé entre mi 2008 et fin 2012, de 500 000 à un million de personnes. En proportion, c'est deux fois plus que chez les moins de 25 ans. Les 25-49 ans sont eux aussi moins touchés que les jeunes avec un taux de chômage de 9 %, mais ils représentent les deux-tiers des chômeurs.

Si l'on considère les moins de 30 ans, les trois-quarts de la hausse du chômage entre mi-2008 et fin 2012 concerne des jeunes qui ont au mieux le bac, et la moitié au mieux le BEP. Si l'on observe l'ensemble des actifs sur la période 2008-2011 (données Insee enquête emploi) le constat est similaire : 80 % de la hausse concerne des personnes qui ont au mieux le bac et 60 % au mieux le BEP.



Le taux de chômage des non-diplômés est ainsi passé de 12,6 à 16,1 % au cours de cette période. Là aussi, il faut observer les nuances : en %, le chômage des diplômés croît beaucoup plus vite. Le nombre de moins de 30 ans détenteurs d'un diplôme supérieur à bac+2 a doublé entre 2008 et 2012, contre une progression de 42 % pour les non-qualifiés. Parmi l'ensemble des actifs, la hausse est de +37 % pour les titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2 entre 2008 et 2011, contre +27 % pour les sans diplômes.

Massivement, les plus touchés restent les jeunes et les peu qualifiés. 70 % des personnes qui se sont retrouvées au chômage au cours de ces quatre années sont des employés ou des ouvriers. Cet effet est dû à l'impact de la crise sur l'emploi, mais aussi au rôle donné au diplôme dans notre pays. Cela n'empêche pas que, de la même façon qu'il touche des territoires qui semblaient à l'abri (lire page 4 à 6), le chômage frappe aussi les catégories de populations qui disposent des meilleurs atouts pour s'en protéger. Les conséquences sont souvent moins dramatiques pour eux – sauf peut être pour les plus âgés – mais cette situation traduit les conséquences d'une crise profonde et durable.

L'impact sur les revenus

La crise frappe davantage les ménages les plus pauvres. Entre 2008 et 2010, selon les données de l'Insee, le niveau de vie moyen annuel (après impôts et prestations, pour une personne seule) des 10 % les plus pauvres a diminué de 260 euros, soit - 3 %. Toutes les tranches de 10 %, jusqu'à la moitié de la population la plus pauvre, ont vu leur niveau de vie annuel diminuer, la baisse la plus forte en euros étant celle de la tranche des 20 à 30 %, avec - 320 euros.

A l'opposé, le revenu annuel des 10 % les plus aisés a progressé de 1 530 euros, soit +3 %, soit plus que 11,7 fois la hausse du revenu moyen (+130 euros). La tranche immédiatement inférieure, comprise entre les 80 et les 90 % les plus aisés a augmenté de 370 euros, soit + 3%.

Ces données, qui ne portent pas sur les revenus les plus élevés de l'échelle (les 5 ou 1 % les plus riches) minimisent les inégalités. Elles montrent tout de même que toute la population n'est pas concernée par la crise économique actuelle dans les mêmes proportions. Au sein des catégories populaires - un gros premier tiers des plus démunis -

les revenus diminuent, nettement même pour les 10 % du bas de l'échelle. Entre 40 et 70 %, au sein des classes moyennes, c'est plutôt la stagnation qui prévaut. Au-delà, parmi les catégories aisées, les niveaux de vie continuent à progresser. La crise reste virtuelle.

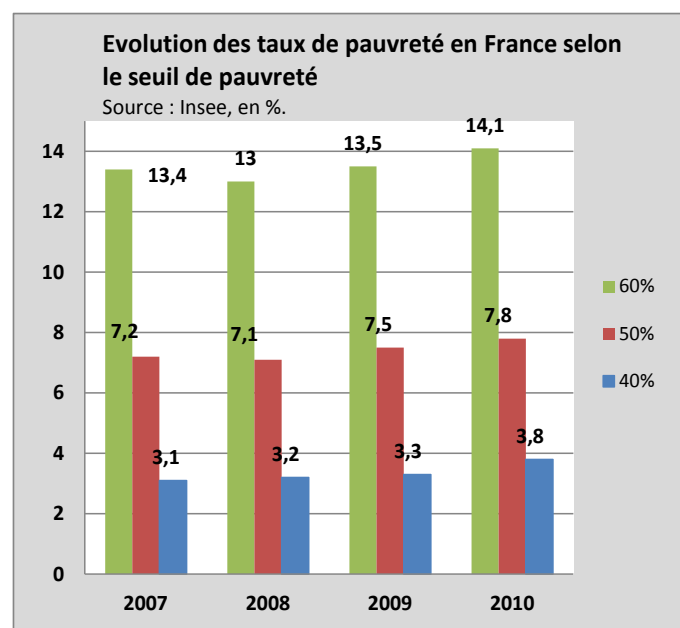
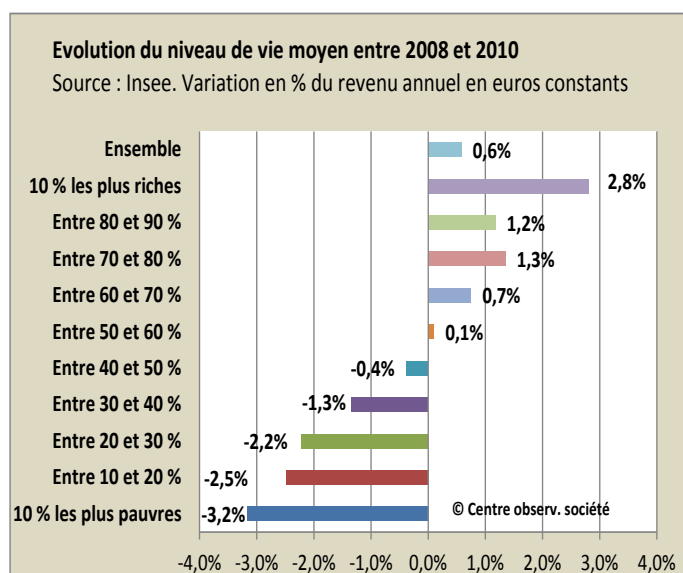
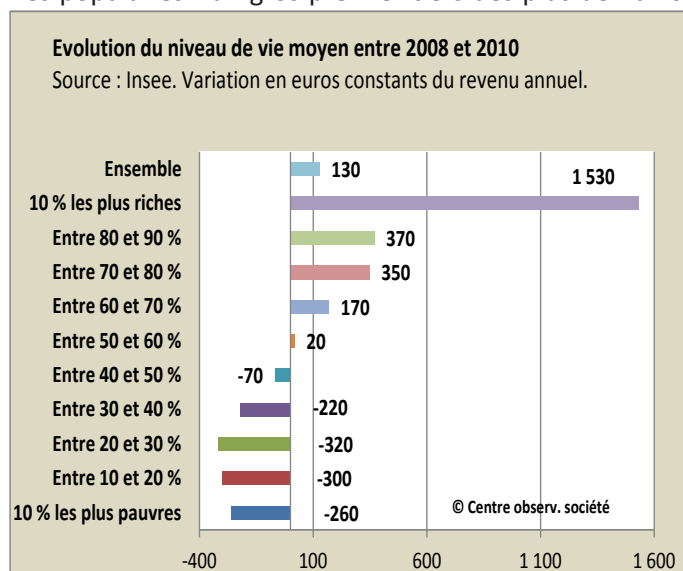
Que s'est-il passé depuis 2010 ? On a de bonnes raisons de penser que le mouvement a continué, avec l'amplification du chômage. L'évolution négative des revenus résulte notamment l'effet du chômage, qui pèse d'abord sur les niveaux de vie des jeunes et des moins qualifiés.

L'évolution de la pauvreté

En France, le taux de pauvreté au seuil de 60 % du niveau de vie médian s'élève à 14,1 % en 2010, selon l'Insee. Le taux atteint 7,8 % si l'on considère le seuil de 50 % du niveau de vie médian, et 3,8 % au seuil de 40 %. La crise économique a un impact marqué sur les taux de pauvreté, qui ont augmenté de 13,4 % en 2008 à 14,1 % en 2010 au seuil de 60 %, de 7,1 à 7,8 % au seuil de 50 % et de 3,2 à 3,8 % au seuil de 40 %.

Selon les définitions, on compte entre 1,9 et 8,6 millions de personnes pauvres en France. Au total, le nombre de personnes pauvres a très nettement progressé : de 200 000 au seuil de pauvreté le plus strict (40 %) à près de 800 000 si l'on considère la définition la plus large (60 %). En proportion, la grande pauvreté a le plus augmenté entre 2008 et 2010 : au seuil de 40 %, le nombre de pauvres s'est accru de 15 %, contre 7 % au seuil de 60 %.

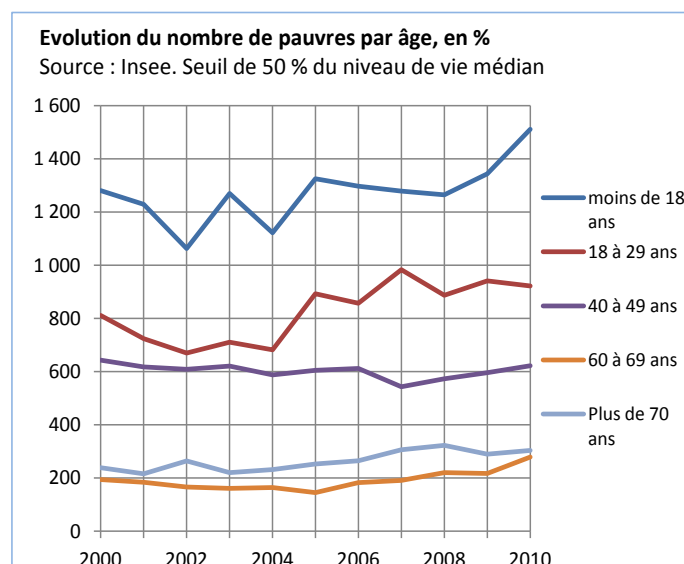
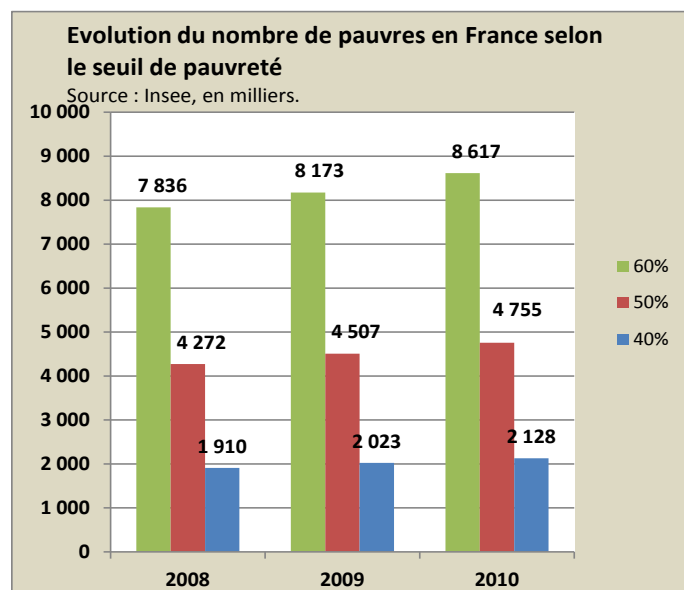
Le seuil de pauvreté est calculé en proportion du niveau de vie médian. L'évolution actuelle de la pauvreté signifie que les populations du bas de l'échelle s'éloignent du niveau de vie médian : l'écart se creuse entre les ménages les moins favorisés et les



L'impact de la crise

catégories moyennes. L'augmentation du taux de pauvreté résulte de la très forte progression du chômage au cours des quatre dernières années. La moitié des chômeurs n'étant pas indemnisés, une partie de ceux qui se retrouvent sans emploi doivent faire face à d'importantes difficultés financières. Comme l'a montré de longue date l'Observatoire des inégalités, ces taux moyens masquent des écarts élevés selon les tranches d'âges et les niveaux de diplômes. Les premières victimes de la crise actuelle sont les jeunes et les personnes peu qualifiées.

Selon les données Eurostat (données 2010), le niveau de pauvreté est plus faible en France que dans les pays européens de taille de population comparable : Allemagne (15,8 % de pauvres), Royaume-Uni (16,2 %), Italie (19,6 %) et Espagne (21,8 %). Les deux seuls pays qui se distinguent réellement du lot en Europe sont la Norvège (10,5 % de pauvres) et les Pays-Bas (11%). Si la situation sociale se dégrade nettement en France, notre modèle social évite une détérioration encore plus forte.



Quelles villes ont le plus été marquées par la hausse du chômage ? Les résultats du travail que nous avons réalisé fait apparaître toute la complexité de la situation. Contrairement à une lecture rapide de l'évolution territoriale de l'emploi, la montée du chômage n'est pas toujours la plus forte dans les territoires où celui-ci était le plus élevé fin 2008.

Parmi les dix communes où le nombre de chômeurs a le plus augmenté, on retrouve bien entendu des villes qui étaient déjà en situation très difficile fin 2008. A Vénissieux, Dunkerque et Cergy, notre indice estimé était déjà supérieur à 9 %. Une commune comme Dunkerque, qui était déjà à 9,5 % de chômeurs a vu le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A progresser de 66 % ! Perpignan, qui était déjà à 14,4 % enregistre + 39 % de chômeurs.

Et encore, nos données moyennes masquent la situation de certaines catégories de population. Dans Les communes où le chômage est le plus élevé, cela signifie que certains quartiers populaires - qui comprennent davantage de jeunes et de populations moins qualifiées - sont dans des situations explosives. Les calculs établis sur l'ensemble des catégories de demandeurs font apparaître une progression encore plus importante dans les communes où le chômage était élevé en 2008.

Mais la progression n'est pas mince dans des communes les mieux situées en 2008. La ville de Mérignac figure parmi celles qui ont connu la plus forte hausse de l'ensemble de nos communes, avec + 53 %. Le chômage y a littéralement explosé. Mais fin 2008, avec 6,3 % de chômeurs, elle ne figurait pas parmi les communes les moins en difficulté. Que dire d'Issy-Les-Moulineaux, où notre indice estimé de chômage s'élevait à 4,6 %, qui a enregistré +47 % de demandeurs d'emplois ?

On retrouve le même effet en bas du classement. C'est la ville de Besançon qui connaît la plus faible progression - + 13 % tout de même, une ville qui se situait déjà à 10,8 % de chômeurs fin 2008. Mulhouse enregistre aussi l'une des hausses les plus modérées (+24 %) mais avait déjà 15,7 % de chômeurs fin 2008. Même chose pour Roubaix (+31 %), l'une des villes de France où la situation sociale est la plus difficile, qui comptait fin 2008 l'indice de chômage le plus élevé de France parmi les grandes villes, le seul à dépasser les 20 %.

Plusieurs raisons expliquent ce paradoxe apparent.

dans les plus grandes villes de France

Indice de chômage estimé en 2008 et évolution 2008-2012 du nombre de chômeurs*

Pour les principales communes de France

Rang	Commune	Indice de chômage estimé 2008, en %	Variation du nombre de chômeurs 2008-2012	Rang	Commune	Indice de chômage estimé 2008	Variation du nombre de chômeurs 2008-2012
1	DUNKERQUE	9,5	66%	48	ANGERS	11,2	35%
2	VITRY-SUR-SEINE	8	57%	49	NANCY	8,8	35%
3	NANTERRE	8,2	55%	50	ARGENTEUIL	10,8	34%
4	VENISSIEUX	12,2	54%	51	MONTAUBAN	10,6	34%
5	MERIGNAC	6,3	53%	52	METZ	10	34%
6	CRETEIL	7,2	49%	53	AMIENS	12,2	33%
7	RENNES	8,7	48%	54	BEAUVAIS	12,1	33%
8	CERGY	9,1	48%	55	LEVALLOIS-PERRET	5,8	33%
9	DRANCY	9,1	47%	56	VERSAILLES	4,6	33%
10	ISSY-LES-MOULINEAUX	4,6	47%	57	LILLE	12,6	33%
11	COLOMBES	7,7	46%	58	BOULOGNE-BILLANCOURT	5,6	32%
12	AUBERVILLIERS	11	46%	59	NANTES	9,8	32%
13	AULNAY-SOUS-BOIS	9,1	45%	60	MONTREUIL	10,3	32%
14	VILLEURBANNE	8,8	45%	61	SEYNE-SUR-MER	11,7	32%
15	RUEIL-MALMAISON	4,7	45%	62	AIX-EN-PROVENCE	8,4	32%
16	CHAMPIGNY-SUR-MAR	7,7	44%	63	CHAMBERY	9,4	31%
17	BOURGES	9	44%	64	ROUBAIX	20,5	31%
18	BONDY	9,9	44%	65	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	4,6	31%
19	ASNIERES-SUR-SEINE	7,5	43%	66	BEZIERS	17,5	30%
20	NOISY-LE-GRAND	6,7	43%	67	MARSEILLE	12,8	30%
21	ORLEANS	8,8	42%	68	SAINT-QUENTIN	16	30%
22	ANTONY	4,9	41%	69	PARIS	7,6	29%
23	SAINT-DENIS	10,9	41%	70	VILLENEUVE-D'ASCQ	9,8	29%
24	MANS	10,4	41%	71	BREST	10	29%
25	AVIGNON	13,6	40%	72	STRASBOURG	10,7	29%
26	CHOLET	8,3	40%	73	QUIMPER	9	29%
27	SAINT-NAZAIRE	9,9	40%	74	CANNES	12,3	28%
28	DIJON	7,5	39%	75	ROUEN	11	28%
29	TOULOUSE	10,8	39%	76	TROYES	12	27%
30	TOURS	9,4	39%	77	CALAIS	16,9	27%
31	IVRY-SUR-SEINE	8,5	39%	78	PAU	10,7	26%
32	PERPIGNAN	14,4	39%	79	HAVRE	13,2	26%
33	BORDEAUX	10,6	39%	80	POITIERS	9,6	25%
34	NIORT	8,2	39%	81	SAINT-ETIENNE	12,1	25%
35	PESSAC	6,9	38%	82	MULHOUSE	15,7	24%
36	TOURCOING	13,7	38%	83	LORIENT	11,5	24%
37	CLICHY	8,7	38%	84	GRENOBLE	9,6	23%
38	MONTPELLIER	14,1	38%	85	COLMAR	9,7	23%
39	NICE	10	37%	86	NIMES	15	22%
40	SARCELLES	13,3	37%	87	REIMS	9,7	22%
41	CAEN	11,1	36%	88	TOULON	11	22%
42	VALENCE	11,7	36%	89	ANTIBES	9,3	21%
43	NEUILLY-SUR-SEINE	5,5	35%	90	AJACCIO	7,2	21%
44	LIMOGES	9,6	35%	91	ROCHELLE	12,4	18%
45	COURBEVOIE	5,3	35%	92	HYERES	10,4	16%
46	LYON	8,2	35%	93	BESANCON	10,8	13%
47	CLERMONT-FERRAND	10	35%				

* Voir encadré méthodologique pour les définitions

Source : estimations et calculs Compas, d'après Insee et Pôle emploi

Tout d'abord, plus on raisonne sur une échelle petite, plus un événement singulier (fermeture d'une usine, effet sur les fournisseurs et l'économie locale notamment) peut avoir un impact. Certaines de nos communes comptent entre 2 et 3 000 demandeurs d'emploi au total. Ensuite, il existe un effet de base. Quand on part d'un niveau peu élevé, un petit nombre de demandeurs suffit à faire un pourcentage important. Ainsi, les hausses de villes comme Drancy et Issy-Les-Moulineaux sont semblables en %, mais d'un côté la progression est de 1 360 chômeurs de plus, de l'autre 740. A l'inverse, certaines des villes sont tellement touchées par le chômage depuis des années que la période 2008-2012 pouvait difficilement les faire sombrer encore plus.

Enfin, il faut tenir compte des mobilités. Les communes les plus dynamiques ont aussi un effet attractif : au cours de ces quatre années, un certain nombre de chômeurs sont venus s'établir dans la commune. Et les chômeurs mesurés le sont là où ils sont inscrits, généralement là où ils vivent : la hausse du chômage dans une commune peut venir d'une fermeture d'établissement dans une commune voisine. De même, si le chômage n'augmente plus guère dans certaines communes sinistrées, c'est aussi que les jeunes les quittent pour aller chercher meilleure fortune ailleurs.

Il faut avancer avec précaution en matière d'analyse locale du marché du travail. Les mobilités, les

ouvertures ou fermetures d'établissement peuvent faire varier les situations. Il n'empêche que les évolutions que l'on note traduisent des mouvements de fond. Nos données par commune rejoignent les observations que nous pouvions faire au niveau des zones d'emploi¹ La crise frappe des territoires déjà marqués, mais aussi une partie de ceux qui étaient à l'abri. Comme pour la question de l'âge ou du diplôme, c'est un signe supplémentaire d'un mouvement de profondeur.

¹ Voir «Chômage : quels territoires subissent la crise», Centre d'observation de la société, janvier 2013. www.observationsociete.fr

Notre méthode

Nous avons comparé l'indice de chômage estimé de 2008 et l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi pour la période décembre 2008 à septembre 2012. L'indice « estimé », parce que l'on ne dispose pas de cet indicateur à travers les enquêtes emplois de l'Insee. Nous avons donc évalué un indice de chômage en rapportant les données sur le nombre de chômeurs de Pôle emploi et la population active obtenue via le recensement. Les demandeurs d'emplois pris en compte sont de catégorie A, la plus restrictive.

Louis Maurin

Compas études

Publication du bureau d'études Compas, spécialiste de l'analyse des besoins sociaux des territoires.

Directeur de la publication : Hervé Guéry
Auteur du n°6 : Louis Maurin
Ont participé à ce numéro : Sandy Morice, Delphine Maisonneuve-Lagarde, Sophie Planchais.

Contact : contact@compas-tis.com

Nos établissements :

Nantes : 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - Tél : 02 51 80 69 80
Paris : 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - Tél : 01 45 86 18 52
Strasbourg : 24 rue de l'Yser, 67 000 Strasbourg - Tél : 03 90 41 09 18

Pour plus d'informations :

Site du Compas : www.lecompas.fr
Le Centre d'observation de la société : www.observationsociete.fr/
La base documentaire : www.compas-tis.com/base_documentaire.php